NATIONS UNIES

ST

Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2004/110
17 septembre 2004

FRANÇAIS
Original :ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Vingt-sixième session, 29 novembre-3 décembre 2004
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2005-2006

Harmonisation des mesures en cas d'urgence

Transmis par le Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF)

Le CTIF propose de continuer les travaux sur l'harmonisation des mesures à prendre en cas d'urgence durant la prochaine période biennale.

Le CTIF s'attend à ce que la mise en oeuvre du SGH se traduise également par des modifications des systèmes d'information relatifs aux mesures d'urgence.

GE.04-32631